

Pour faciliter la croissance économique et l'expansion des échanges, des adaptations importantes seront nécessaires dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie et en ce qui concerne la main-d'oeuvre. Du fait de sa compétence générale en matière économique, l'OCDE est en mesure d'aider utilement les pays membres à coopérer dans l'accomplissement de cette tâche. Les ministres ont pris note de la déclaration publiée par les ministres de l'agriculture des pays de l'OCDE. Leurs travaux renforceront la coopération au sein de l'OCDE dans les domaines des politiques agricoles, des échanges internationaux de produits agricoles et de l'aide alimentaire aux pays sous-développés.

Reconnaissant l'importance croissante de la science et de la technologie dans leurs multiples relations avec la vie économique, les ministres ont pris note des travaux entrepris par l'organisation dans ce domaine conformément à la convention. Ils ont chargé l'organisation de préparer une réunion au niveau ministériel, consacrée aux problèmes de coopération dans les domaines de la recherche et de la politique scientifiques; cette réunion sera convoquée au cours de l'année prochaine.